

# Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), MARIE-JOSEE PIEDADE, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Beloeil pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature Marie-Josée Piedade  Date 8 mai 2024

The logo is a shield-shaped emblem with a red and white design, containing the text 'SIGNÉ ET VÉRIFIÉ' and a date stamp '2024-05-08'.

# Table des matières

## États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	30
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	31
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	32
Situation financière par organismes	33
Charges par objets	34
Excédent (déficit) accumulé	35
Avantages sociaux futurs	39

## Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	49
Analyse des charges consolidées	61

## RAPPORT

Aux membres du conseil municipal de la Ville de Beloeil

### **Opinion avec réserve**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de la Ville de Beloeil (ci-après « la ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la ville au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### **Fondement de l'opinion avec réserve**

Dans le cadre de l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, la ville doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, la ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

### **Observations – informations financières établies à des fins fiscales**

Nous attirons l'attention sur le fait que la ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

## RAPPORT

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la ville.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

## RAPPORT

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.  
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A125850  
Granby, XX mai 2024

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	40 647 700	41 819 079	38 386 429
Compensations tenant lieu de taxes	2	876 500	874 380	804 668
Quotes-parts	3			
Transferts	4	1 009 289	5 380 557	8 826 655
Services rendus	5	2 997 232	3 246 120	2 850 061
Imposition de droits	6	3 020 019	4 998 991	3 437 758
Amendes et pénalités	7	1 402 274	1 380 677	1 218 606
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	264 475	1 607 424	679 082
Autres revenus	10	153 517	449 863	(60 328)
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	50 371 006	59 757 091	56 142 931
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	8 071 184	7 760 921	7 750 666
Sécurité publique	15	9 587 739	9 990 330	9 411 027
Transport	16	10 333 869	9 266 003	9 399 471
Hygiène du milieu	17	9 697 144	10 955 729	10 013 966
Santé et bien-être	18			
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 207 154	1 318 526	1 408 544
Loisirs et culture	20	10 558 861	11 036 399	11 069 120
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	2 023 257	1 957 331	1 689 406
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	51 479 208	52 285 239	50 742 200
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	(1 108 202)	7 471 852	5 400 731
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		158 541 688	153 140 957
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		158 541 688	153 140 957
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29		166 013 540	158 541 688

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	22 682 519	18 258 282
Débiteurs (note 5)	2	27 067 307	27 198 631
Prêts (note 6)	3	65 665	70 665
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	49 815 491	45 527 578
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	2 367 974	1 621 034
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	8 213 284	7 658 093
Revenus reportés (note 11)	12	1 357 887	1 354 672
Dette à long terme (note 12)	13	61 320 330	63 217 389
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	2 262 880	2 138 597
Autres passifs (note 14)	15	169 250	169 250
	16	75 691 605	76 159 035
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(25 876 114)	(30 631 457)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	191 289 289	188 605 173
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	471 982	418 456
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	128 383	149 516
	23	191 889 654	189 173 145
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	166 013 540	158 541 688
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	166 013 540	158 541 688
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	166 013 540	158 541 688

Obligations contractuelles (note 19)  
Droits contractuels (note 20)  
Passifs éventuels (note 21)  
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
		<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	(1 108 202)	7 471 852	5 400 731
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	164 324)(	11 314 973)(	8 997 671)
Produit de cession	3	1 630	18 386	48 597
Amortissement	4	7 287 053	8 628 550	8 500 161
(Gain) perte sur cession	5	(1 630)	(16 079)	8 766
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	7 122 729	(2 684 116)	(440 147)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(53 526)	(15 771)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12	55 224	21 133	(58 565)
	13	55 224	(32 393)	(74 336)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	6 069 751	4 755 343	4 886 248
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(30 631 457)	(35 517 705)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(30 631 457)	(35 517 705)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		(25 876 114)	(30 631 457)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	7 471 852	5 400 731
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	8 628 550	8 500 161
Autres			
▪ (Gain) / Perte sur cession	3.1	(16 079)	8 766
	4	16 084 323	13 909 658
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	190 886	(6 837 842)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(120 011)	1 298 620
Revenus reportés	8	3 215	36 129
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	124 283	1 044 636
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	(53 524)	(15 771)
Autres actifs non financiers	12	21 133	(58 565)
	13	16 250 305	9 376 865
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(10 699 335)	(9 479 499)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	18 386	48 597
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	( )	( )
	18	(10 680 949)	(9 430 902)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	( )	( )
Remboursement ou cession	20	5 000	64 958
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	( )	( )
Cession	22		
	23	5 000	64 958
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	24	13 735 288	9 198 900
Remboursement de la dette à long terme	25	(15 559 606)	(9 262 850)
Variation nette des emprunts temporaires	26	746 940	248 565
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(72 741)	21 306
Autres			
▪	28.1		
	29	(1 150 119)	205 921
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	30	4 424 237	216 842
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	18 258 282	18 041 440
Solde déjà établi	32		
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	18 258 282	18 041 440
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34	22 682 519	18 258 282

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**1. Statut de l'organisme municipal**

La Ville de Beloeil (ci-après « la Ville ») est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes.

**2. Principales méthodes comptables**

**Base de présentation**

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

**A) Périmètre comptable et partenariats**

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges consolidés ligne par ligne de l'organisme contrôlé faisant partie du périmètre comptable ainsi que la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne des partenariats auxquels elle participe.

**a) Périmètre comptable**

- Corporation de développement économique régional de Beloeil 100%

**b) Partenariats**

La Ville participe aux partenariats suivants dans les proportions indiquées :

Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu	40,45 %
Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu	25,74 % (25,75 % en 2022)
Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent	11,22 %
Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu	31,11 % (30,78 % en 2022)
Régie intermunicipale des Services animaliers de la Vallée-du-Richelieu	16,82 %

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

#### B) Comptabilité d'exercice

##### *Estimations comptables*

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

##### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

##### *Prêts*

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état consolidé des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte. L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possibles, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

#### D) Passifs

##### *Passif au titre d'assainissement des sites contaminés*

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Ville, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées au passif au poste Assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la Ville en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

#### E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs. Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Immobilisations corporelles*

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivant :

Infrastructures	2,50 % à 6,67 %
Bâtiment	2,50 %
Bâtiments - Améliorations locatives	6,67 % à 10,00 %
Véhicules	5,00 % à 33,33 %
Ameublement et équipement de bureau	10,00 % à 33,33 %
Machinerie, outillage et équipement divers	5,00 à 33,33 %

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charge à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

*Stocks de fournitures*

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

**F) Revenus**

*Constatation des revenus*

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

**G) Avantages sociaux futurs**

**Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations devant être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Les régimes de retraite des élus municipaux auxquels participent la Ville et certains partenariats sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Les Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) offerts par la Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu et par la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Avantages sociaux futurs à prestations déterminées (Ville et Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent)**

La charge de fonctionnement est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (ci-après la « Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2023 selon les méthodes suivantes : valeur marchande (Ville) et valeur lissée 3 ans (Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent).

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge de fonctionnement. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

Le déficit initial au titre des avantages sociaux futurs constatés en date du 1er janvier correspond à la somme des déficits initiaux moins les surplus en prenant en considération tous les régimes, capitalisés et non capitalisés. La constatation s'est faite par redressement du surplus (déficit) accumulé non affecté des exercices antérieurs. Ce redressement fait l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition en tout ou en partie de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition en tout ou en partie de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes :

- Mesures d'allégement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables:

*Avantages sociaux futurs :*

- Passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;

- Coûts liés aux services passés découlant de modifications aux régimes de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;

- Montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet de la charge des cotisations versées par un autre employeur: sur la DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement: au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

- Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (OMHS) :

- Amorties sur la durée de vie restante de l'immobilisation corporelle faisant l'objet d'OMHS.

**I) Instruments financiers**

*Évaluation initiale*

La ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

#### **J) Autres éléments**

S.O.

### **3. Modification de méthodes comptables**

#### **Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la ville aurait dû adopter les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la ville devrait comptabiliser un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la ville qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la ville devrait comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

La ville n'a évalué ni comptabilisé aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2023.

#### **Instruments financiers**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la ville a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Le chapitre SP 3450 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement;
- La quasi-totalité des dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont évalués à la juste valeur;
- L'évaluation à la juste valeur s'applique également aux placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif;
- Les autres actifs financiers et passifs financiers sont de façon générale évalués au coût ou au coût après amortissement;
- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Il n'est pas nécessaire de présenter une comparaison des montants réels et des montants budgétés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Lorsque l'entité définit et met en œuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement afin de gérer et d'évaluer la performance d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou des deux en fonction de la juste valeur, elle peut choisir d'inclure ces éléments dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur;
- De nouvelles exigences clarifient quand les passifs financiers sont décomptabilisés;
- La compensation d'un passif financier et d'un actif financier est interdite en l'absence d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et de l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément;
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées.

Le chapitre SP 1201 prévoit un nouvel état financier (l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation) pour la comptabilisation des gains et pertes de réévaluation et prévoit que l'excédent ou le déficit accumulé présenté à l'état consolidé de la situation financière correspond à l'excédent ou au déficit accumulé lié aux activités et aux gains et pertes de réévaluation cumulés.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la ville avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers de la ville au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	22 682 519	18 258 282
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	22 682 519	18 258 282
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>6</b>	<b>22 682 519</b>	<b>18 258 282</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	18 317 523	1 483 093
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	10 174 300	3 956 000

**Note**

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux excédent de fonctionnement affecté, aux réserves financières relatives au stationnement, aux parcs, aux fonds réservés pour le fonds de roulement, aux soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés et au fonds réservé aux dépenses liées à la tenu d'une élection.

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 1 636 975 \$ (1 397 226 \$ en 2022). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 1 547 782 \$ (605 204 \$ en 2022)

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**5. Débiteurs**

		2023	2022
Taxes municipales	9	1 862 271	1 346 701
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	17 088 470	16 265 220
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	4 576 369	6 506 269
Organismes municipaux	13	1 769 752	1 628 242
Autres			
▪ Droits de mutation immobilière	14.1	704 115	778 799
▪ Divers	14.2	1 066 330	673 400
	15	27 067 307	27 198 631
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	12 245 761	13 099 039
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	12 245 761	13 099 039
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	380 464	296 158
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	5 081 100	3 889 663
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	10 723 346	11 153 001
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	6 750	6 750
Ministère de la Culture et des Communications	25	190 545	189 889
Autres ministères/organismes	26	1 086 729	1 025 917
	27	17 088 470	16 265 220

**Note**

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêts à des taux variant de 2,05 % à 4,72 % et viennent à échéance au plus tard en 2042. L'information provient des cédules d'encaissement des subventions.

Une portion des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises non rattachés à une dette encaissables sur plusieurs exercices totalisent 2 962 127 \$, et les modalités sont à venir au cours du prochain exercice.

**6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ Règlement 1764-00-2018	30.1	65 665	70 665
	31	65 665	70 665
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**7. Placements de portefeuille**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Placements à titre d'investissement	33	
Autres placements	34	
	35	
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37	

**Note****8. Autres actifs financiers**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38	
Autres	39	
	40	

**Note****9. Emprunts temporaires**

La Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu dispose d'une marge de crédit autorisée de 4 000 000 \$. Un montant de 1 330 500 \$ est utilisé au 31 décembre 2023. Les montants prélevés portent intérêts au taux préférentiel moins 0,50 % (6,70 %; taux d'intérêt fixe de 5,95 % au 31 décembre 2022).

La Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu dispose d'une autre marge de crédit autorisée de 500 000 \$. Un montant de 500 000 \$ est utilisé au 31 décembre 2023. Les montants prélevés portent intérêts au taux de base de la banque (7,2 %; 6,45 % au 31 décembre 2022).

La Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu dispose d'une marge de crédit autorisée de 500 000 \$. Un montant de 0 \$ est utilisé au 31 décembre 2023. Les montants prélevés portent intérêts au taux préférentiel (7,2 %; 6,45 % au 31 décembre 2022).

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent dispose d'une marge de crédit autorisée de 1 000 000 \$. Un montant de 0 \$ est utilisé au 31 décembre 2023. Les montants prélevés portent intérêts au taux préférentiel (7,2 %; 6,45 % au 31 décembre 2022).

La Régie intermunicipale des Services animaliers de la Vallée du Richelieu dispose d'une marge de crédit autorisée de 50 000 \$. Un montant de 0 \$ est utilisé au 31 décembre 2022. Les montants prélevés portent intérêts au taux préférentiel (7,2 %; 6,45 % au 31 décembre 2022).

La Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 11 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel moins 0,15 % (7,05 %; 6,3 % au 31 décembre 2022).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**10. Crédoiteurs et charges à payer**

		2023	2022
Fournisseurs	41	2 122 852	2 071 911
Salaires et avantages sociaux	42	3 038 494	2 945 974
Dépôts et retenues de garantie	43	1 536 892	1 536 707
Provision pour contestations d'évaluation	44		545 569
Autres			
▪ Gouvernement du Canada	45.1	68 584	7 192
▪ Gouvernement du Québec	45.2	130 687	95 271
▪ Organismes municipaux	45.3	991 404	229 470
▪ Intérêts sur dette long terme	45.4	323 924	224 373
▪ Autres	45.5	447	1 626
	46	8 213 284	7 658 093

**Note**

Au cours de l'exercice, la ville a acquis des immobilisations corporelles, dont un montant de 1 281 589 \$ (1 143 116 \$ au 31 décembre 2022) est inclus dans les fournisseurs.

**11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	205 302	219 437
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	69 147	65 752
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Autres	60.1	31 682	17 727
▪ Partenariat RISIVR	60.2	510 399	510 399
▪ Vente terrain RISIVR	60.3	541 357	541 357
	61	1 357 887	1 354 672

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,55	5,77	2024	2038	62	59 577 599	61 111 517
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
<b>Autres dettes à long terme</b>							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	1,30	4,87	2024	2026	66	39 825	56 563
Organismes municipaux	1,30	3,30	2024	2026	67	854 103	997 879
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,08	3,29	2024	2042	68	1 274 045	1 403 932
Autres					69		
					70	61 745 572	63 569 891
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 425 242)	( 352 502)
					72	61 320 330	63 217 389

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73		18 533 719	132 261	143 417	18 809 397
2025	74		12 511 778	134 951	13 265	12 659 994
2026	75		7 636 999	130 385	737 246	8 504 630
2027	76		8 534 968	107 434		8 642 402
2028	77		11 027 407	84 104		11 111 511
2029 et plus	78		1 332 728	684 910		2 017 638
	79		59 577 599	1 274 045	893 928	61 745 572
Intérêts et frais accessoires	80		( )	( )	( )	( )
	81		59 577 599	1 274 045	893 928	61 745 572

**Note**

Les versements estimatifs n'incluent pas les refinancements dans l'année où ils surviennent.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**13. Avantages sociaux futurs**

	2023	2022
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (2 262 880)	(2 138 597)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84 (2 262 880)	(2 138 597)
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 1 495 869	2 546 538
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88 215 778	177 285
Régimes de retraite des élus municipaux	89 67 708	64 204
	90 1 779 355	2 788 027

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note****14. Autres passifs**

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92 169 250	169 250
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres	94.1	
	95 169 250	169 250
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98 ( ) ( )	
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note****Passif au titre de l'assainissement des sites contaminés**

La Ville comptabilise un passif relatif aux coûts liés à la réhabilitation des sites contaminés dont elle a la responsabilité ou dont il est probable qu'elle aura la responsabilité, dans la mesure où ces coûts peuvent être estimés.

Au 31 décembre 2023, un montant de 169 250 \$ est comptabilisé à titre de passif relatif aux frais d'assainissement des sites contaminés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	102	46 404 592	737 885	172 340	46 970 137
Eaux usées	103	46 558 515	986 769	21 883	47 523 401
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	96 286 644	3 059 965	3 204 656	96 141 953
Autres					
▪ Parcs, éclairage et autres	105.1	28 003 536	1 076 017	462 238	28 617 315
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	46 339 309	1 512 659	52 791	47 799 177
Améliorations locatives	108	58 349	10 391		68 740
Véhicules	109	2 569 598	276 332	59 212	2 786 718
Ameublement et équipement de bureau	110	2 184 301	256 959	104 690	2 336 570
Machinerie, outillage et équipement divers	111	10 216 344	348 643	8 162	10 556 825
Terrains	112	9 288 128	35 000		9 323 128
Autres	113				
	114	287 909 316	8 300 620	4 085 972	292 123 964
Immobilisations en cours	115	7 373 542	3 014 353		10 387 895
	116	295 282 858	11 314 973	4 085 972	302 511 859
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	117	18 471 061	1 154 021	172 340	19 452 742
Eaux usées	118	19 526 670	1 710 484	21 883	21 215 271
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	33 094 426	2 198 972	3 204 656	32 088 742
Autres					
▪ Parcs, éclairage et autres	120.1	12 120 904	1 383 127	462 238	13 041 793
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	13 931 274	1 129 114	52 791	15 007 597
Améliorations locatives	123	92 792	4 192	255	96 729
Véhicules	124	873 726	268 345	56 905	1 085 166
Ameublement et équipement de bureau	125	1 046 768	269 425	104 627	1 211 566
Machinerie, outillage et équipement divers	126	7 520 064	510 870	7 970	8 022 964
Autres	127				
	128	106 677 685	8 628 550	4 083 665	111 222 570
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	129	188 605 173			191 289 289
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130	1 800 378			1 800 378
Amortissement cumulé	131	( 407 436)	( 137 669)		( 545 105)
Valeur comptable nette	132	1 392 942			1 255 273

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**16. Propriétés destinées à la revente**

	2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	
Immeubles industriels municipaux	134	
Autres	135	
	136	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
▪	139.1				
	140				
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
▪	141.1				
	142				
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	143				

**Note****18. Autres actifs non financiers**

	2023	2022
Frais payés d'avance		
▪ Frais payés d'avance	144.1	50 844
▪ FPA - Partenariat	144.2	77 539
Autres		
▪	145.1	
	146	128 383
		149 516

**Note****19. Obligations contractuelles**

En vertu de divers contrats et ententes échéant à différentes dates jusqu'en 2053, la Ville s'est engagée à verser une somme totale de 12 224 600 \$. Pour pourvoir à ces engagements, la Ville devra prévoir pour les cinq prochains exercices les sommes suivantes :

- 2024	4 231 400 \$
- 2025	3 263 800 \$
- 2026	1 856 200 \$
- 2027	834 000 \$
- 2028	682 800 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

De plus, la Ville s'est engagée en vertu de contrats de location de locaux, d'équipements et de véhicules échéant à différentes dates jusqu'en 2033, à verser des loyers totalisant 2 248 800 \$. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats de location pour les cinq prochains exercices s'élèvent à :

- 2024	823 200 \$
- 2025	158 400 \$
- 2026	158 400 \$
- 2027	158 400 \$
- 2028	158 400 \$

La quote-part de la Ville dans des contrats de location d'équipements et d'immeubles échéant à différentes dates en vertu desquels la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent s'est engagée pour les 3 prochains exercices totalise 132 810 \$. La quote-part annuelle de la Ville se détaille comme suit :

- 2024	44 270 \$
- 2025	44 270 \$
- 2026	44 270 \$
- 2027	0 \$
- 2028	0 \$

## 20. Droits contractuels

La Ville reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractées pour le financement de projets d'immobilisations corporelles et d'infrastructures terminés.

Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 2 453 400 \$ sur une période de 20 ans.

L'échéancier de ces subventions est le suivant :

- 2024	312 300 \$
- 2025	289 000 \$
- 2026	265 800 \$
- 2027	242 300 \$
- 2028	221 600 \$

La Ville a également conclu des contrats de location de locaux et diverses ententes échéant à différentes dates jusqu'en 2038, prévoyant la perception de revenus totalisant 5 258 200 \$. Les revenus à percevoir au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à :

- 2024	710 100 \$
- 2025	660 800 \$
- 2026	669 000 \$
- 2027	611 100 \$
- 2028	616 800 \$

## 21. Passifs éventuels

S/O

### A) Cautionnements et garanties

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	147.1		
	148		
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	149.1		
	150		
	151		

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté La Vallée-du-Richelieu. Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 4 734 850 \$.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Communauté métropolitaine de Montréal. Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 317 080 \$.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de l'Autorité régionale de transport métropolitain et du Réseau de transport métropolitain (exo). Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 1 029 000 \$ et 2 351 000 \$ respectivement.

La Ville s'est portée garante pour un montant maximum de 1 950 233 \$ d'un emprunt contracté par Nature-Action Québec Inc. Au 31 décembre 2023, le solde de l'emprunt s'élève à 229 268 \$. Selon les termes de l'entente, la Ville devra jusqu'au 28 octobre 2040 être prête à acquitter les obligations de l'organisme en matière de remboursement de l'emprunt si ce dernier n'est pas en mesure de le faire.

Tout paiement pouvant résulter de ces garanties serait imputé aux résultats de l'exercice alors en cours.

#### **B) Auto-assurance**

La Ville pratique l'auto-assurance pour la maladie court terme de certaines catégories de son personnel. Aucune provision ni réserve n'a été prise au 31 décembre 2023.

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pratique l'auto-assurance de l'invalidité court terme conjointement avec un programme de supplément au chômage pour les employés cadres.

#### **C) Poursuites**

Au cours de l'exercice, la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent a fait l'objet de griefs de certains de ces employés, pour une somme indéterminée. La Régie croit au bien-fondée de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent fait l'objet de deux réclamations totalisant 153 000 \$ qui ont été intentées par deux citoyens suite à deux incidents survenus sur son territoire. Les audiences pour chacun de ces dossiers sont présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ces litiges et les montants qu'elle pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 1 040 000\$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 4 650 000\$ qui a été intentée par trois citoyens suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

**D) Autres**

S.O.

**22. Actifs éventuels**

S.O.

**23. Redressement aux exercices antérieurs**

S/O

**24. Données budgétaires**

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les partenariats, après élimination des opérations réciproques. L'organisme contrôlé n'est pas inclus au budget consolidé n'ayant pas adopté de budget.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

**25. Instruments financiers**

**Politique de gestion des risques**

La ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la ville.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

#### Risques financiers

##### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

Les actifs financiers en souffrance totalisent 5 902 681 \$ (6 339 183 \$ au 31 décembre 2022), ont tous une échéance inférieure à un an et sont présentés déduction faite d'une provision pour créance douteuse de 380 464 \$ (296 158 \$ au 31 décembre 2022)

##### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

La ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2022) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets de l'exercice.

##### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de la ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts temporaires	2 367 974 \$			
Créditeurs et charges à payer	7 540 490 \$	672 794 \$		
Dettes à long terme	18 384 155 \$	28 822 625 \$	12 095 913 \$	2 017 637 \$
Total	28 292 619 \$	29 495 419 \$	12 095 913 \$	2 017 637 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**26. Fonds de roulement**

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 3 400 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectuées sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

Les Régies possèdent des fonds de roulement dont le capital est fixé à 4 000 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectuées sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités de fonctionnement.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023			Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	38 386 429	40 647 700	41 819 079			41 819 079
Compensations tenant lieu de taxes	2	804 668	876 500	874 380			874 380
Quotes-parts	3					11 146 398	
Transferts	4	821 290	921 400	971 556		33 374	1 004 930
Services rendus	5	2 520 482	2 674 700	2 901 813		456 663	3 246 120
Imposition de droits	6	3 381 514	2 973 600	4 951 086		47 905	4 998 991
Amendes et pénalités	7	776 706	741 500	816 406		564 271	1 380 677
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	614 067	230 500	1 462 983		144 441	1 607 424
Autres revenus	10	38 308	3 000	11 654		306 812	303 819
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	47 343 464	49 068 900	53 808 957		12 699 864	55 235 420
<b>Investissement</b>							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	7 978 666		2 770 141		1 605 486	4 375 627
Imposition de droits	16						
<b>Autres revenus</b>							
Contributions des promoteurs	17			17 088			17 088
Autres	18	65 133		30 000		98 956	128 956
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	8 043 799		2 817 229		1 704 442	4 521 671
	22	55 387 263	49 068 900	56 626 186		14 404 306	59 757 091
<b>Charges</b>							
Administration générale	23	7 582 147	7 936 721	7 555 393	205 528	840 165	7 760 921
Sécurité publique	24	8 000 089	8 543 658	8 644 705	146 607	8 454 459	9 990 330
Transport	25	7 037 995	7 478 617	7 014 996	2 251 007		9 266 003
Hygiène du milieu	26	7 164 203	8 194 045	8 804 137	2 257 649	3 079 847	10 955 729
Santé et bien-être	27						
Aménagement, urbanisme et développement	28	1 259 648	1 070 387	1 172 391	141 934	4 201	1 318 526
Loisirs et culture	29	8 930 931	8 667 370	8 869 554	2 166 845		11 036 399
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	1 369 456	1 755 300	1 644 840		312 491	1 957 331
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	7 071 733	7 169 570	7 169 570	( 7 169 570)		
	34	48 416 202	50 815 668	50 875 586		12 691 163	52 285 239
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	35	6 971 061	(1 746 768)	5 750 600		1 713 143	7 471 852

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	6 971 061	(1 746 768)	5 750 600	7 471 852
Moins : revenus d'investissement	2 (	8 043 799)(	)	2 817 229)(	1 704 442)(
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(1 072 738)	(1 746 768)	2 933 371	8 701
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>					
Amortissement	4	7 071 733	7 169 570	7 169 570	1 467 089
Produit de cession	5	15 950			18 386
(Gain) perte sur cession	6	(15 521)			(16 079)
Réduction de valeur / Reclassement	7				
	8	7 072 162	7 169 570	7 169 570	1 469 396
<b>Propriétés destinées à la revente</b>					
Coût des propriétés vendues	9				
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11				
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>					
Remboursement ou produit de cession	12	64 958		5 000	5 000
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				
	15	64 958		5 000	5 000
<b>Financement</b>					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	49 304		42 931	42 931
Remboursement de la dette à long terme	17 (	3 814 931)(	4 405 300)(	3 821 294)(	710 735)(
	18	(3 765 627)	(4 405 300)	(3 778 363)	(710 735)
<b>Affectations</b>					
Activités d'investissement	19 (	41 051)(	)	83 611)(	257 317)(
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			76 024	76 024
Excédent de fonctionnement affecté	21	690 353	10 000	199 050	33 927
Réserves financières et fonds réservés	22	(780 956)	(916 202)	(693 922)	(129 829)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	17 369	(111 300)	23 868	(14 998)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				8 870
	25	(114 285)	(1 017 502)	(554 615)	(292 193)
	26	3 257 208	1 746 768	2 841 592	466 468
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	2 184 470		5 774 963	475 169

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>	
<b>Revenus d'investissement</b>	1	8 043 799	2 817 229	1 704 442	4 521 671
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (	138 785)(	313 235)(	)	(313 235)
Sécurité publique	3 (	1 050)(	121 513)(	2 600 527)(	2 722 040)
Transport	4 (	4 124 380)(	3 252 788)(	)	(3 252 788)
Hygiène du milieu	5 (	3 242 868)(	1 730 496)(	397 446)(	2 127 942)
Santé et bien-être	6 (	)	)	)	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	)	125 446)(	)	(125 446)
Loisirs et culture	8 (	1 166 911)(	2 773 522)(	)	(2 773 522)
Réseau d'électricité	9 (	)	)	)	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)	)	)	)
	11 (	8 673 994)(	8 317 000)(	2 997 973)(	11 314 973)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>					
Acquisition	12 (	)	)	)	)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>					
Émission ou acquisition	13 (	)	)	)	)
<b>Financement</b>					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	3 666 996	3 134 769	383 288	3 518 057
<b>Affectations</b>					
Activités de fonctionnement	15	41 051	83 611	257 317	340 928
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16				
Excédent de fonctionnement affecté	17	869 000	150 000		150 000
Réserves financières et fonds réservés	18	899 200	1 100 000	339 213	1 439 213
	19	1 809 251	1 333 611	596 530	1 930 141
	20	(3 197 747)	(3 848 620)	(2 018 155)	(5 866 775)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	4 846 052	(1 031 391)	(313 713)	(1 345 104)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	16 479 772	21 107 573	1 574 946	22 682 519
Débiteurs (note 5)	2	23 378 949	22 493 350	4 907 620	27 067 307
Prêts (note 6)	3	70 665	65 665		65 665
Placements de portefeuille (note 7)	4	821 855	821 855		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	40 751 241	44 488 443	6 482 566	49 815 491
<b>PASSIFS</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10			2 367 974	2 367 974
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	5 610 825	6 110 043	2 436 904	8 213 284
Revenus reportés (note 11)	12	302 916	283 765	22 366	1 357 887
Dettes à long terme (note 12)	13	53 762 601	52 248 249	9 072 081	61 320 330
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	1 681 000	1 885 000	377 880	2 262 880
Autres passifs (note 14)	15	169 250	169 250		169 250
	16	61 526 592	60 696 307	14 277 205	75 691 605
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(20 775 351)	(16 207 864)	(7 794 639)	(25 876 114)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	162 043 749	163 191 179	28 521 602	191 289 289
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19				
Stocks de fournitures	20	398 289	448 881	23 101	471 982
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	65 753	50 844	77 539	128 383
	23	162 507 791	163 690 904	28 622 242	191 889 654
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	2 289 741	5 882 203	642 277	6 524 480
Excédent de fonctionnement affecté	25	14 069 193	15 852 643	63 947	15 916 590
Réserves financières et fonds réservés	26	2 930 602	2 590 486	443 013	3 033 499
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	( 5 218)	( 5 217)	( 82 271)	( 1 139 244)
Financement des investissements en cours	28	1 232 172	184 818	(399 632)	(214 814)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	121 215 950	122 978 107	20 160 269	141 893 029
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	141 732 440	147 483 040	20 827 603	166 013 540
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>Rémunération</b>					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	10 932 600	11 318 846	17 867 072	16 301 007
<b>Charges sociales</b>					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	2 969 500	2 712 827	4 351 747	5 305 700
<b>Biens et services</b>					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	10 922 500	10 199 033	12 768 146	13 007 857
<b>Frais de financement</b>					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	1 083 200	1 121 155	1 400 896	1 211 431
D'autres organismes municipaux	10	3 500	2 707	2 707	3 490
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	291 700	280 469	280 469	222 232
D'autres tiers	12	155 900	99 077	99 077	99 452
Autres frais de financement	13	221 000	141 432	174 182	152 801
<b>Contributions</b>					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	14 732 400	15 507 174	4 360 776	3 526 575
Transferts	15				
Autres	16	60 500	55 470	55 470	58 212
Autres					
Transferts	17			28 321	27 774
Autres	18	2 210 100	2 157 414	2 157 414	1 940 418
<b>Amortissement</b>					
Immobilisations corporelles	19	7 169 570	7 169 568	8 628 548	8 500 159
Actifs incorporels achetés	20				
<b>Autres</b>					
▪	21.1	63 198	110 414	110 414	385 092
	22	50 815 668	50 875 586	52 285 239	50 742 200

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	6 524 480	2 465 366
Excédent de fonctionnement affecté	2	15 916 590	14 340 954
Réserves financières et fonds réservés	3	3 033 499	3 476 620
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	1 139 244)(	1 154 243)
Financement des investissements en cours	5	(214 814)	1 146 251
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	141 893 029	138 266 740
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	166 013 540	158 541 688
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	5 882 203	2 289 741
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10	642 277	175 625
	11	6 524 480	2 465 366
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Réserve de fonctionnement	12.1	5 755 045	4 667 088
▪ Programme immobilisations	12.2	7 335 201	6 685 200
▪ Programmes règlementés	12.3	552 397	506 905
▪ Transport	12.4	2 000 000	2 000 000
▪ Divers	12.5	210 000	210 000
	13	15 852 643	14 069 193
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪ Éventualités	14.1	21 156	188 989
▪ Divers	14.2	42 791	82 772
	15	63 947	271 761
	16	15 916 590	14 340 954

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
<b>Fonds réservés</b>		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	1 993 253
Organismes contrôlés et partenariats	22	292 638
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	163 544
Montant non réservé		
Administration municipale	25	443 031
Organismes contrôlés et partenariats	26	150 375
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	124 000
Autres		
▪ Fonds de stationnement	30.1	30 202
	31	3 033 499
	32	3 476 620
	3 033 499	3 476 620

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ( 37 386)(	43 798)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ( )	)
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ( )	)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ( )	)
Autres	37 ( 44 885)(	53 471)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ( )	)
	39 ( 82 271)(	97 269)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ( )	)
Assainissement des sites contaminés	41 ( )	)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ( )	)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ( )	)
Autres	44.1 ( )	)
	45 ( 82 271)(	97 269)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ( )	)
Utilisation du fonds de roulement	47 ( )	)
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ( )	)
Utilisation du fonds de roulement	49 ( )	)
Autres	50.1 ( )	)
	51 ( )	)
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ( )	)
Mesure relative à la COVID-19	53 ( )	)
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ( 132 210)(	156 078)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ( )	)
Autres	56.1 ( )	)
	57 ( 132 210)(	156 078)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58 126 993	150 860
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres		
▪ Partenariat et Terrain RISIVR	62.1 (1 051 756)	(1 051 756)
	63 (924 763)	(900 896)
	64 ( 1 139 244)(	1 154 243)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>			
<b>Financement des investissements en cours</b>			
Financement non utilisé	65	3 215 526	5 896 508
Investissements à financer	66 (	3 430 340)(	4 750 257)
	67	(214 814)	1 146 251
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>			
<b>Éléments d'actif</b>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	191 289 289	188 605 173
Propriétés destinées à la revente	69		
Prêts	70	65 665	70 665
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72		
	73	191 354 954	188 675 838
Ajustements aux éléments d'actif	74	(94 324)	
	75	191 260 630	188 675 838
<b>Éléments de passif correspondant</b>			
Dette à long terme	76 (	61 320 330)(	63 217 389)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (	425 242)(	352 502)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	12 245 761	13 004 714
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	132 210	156 079
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80		
	81 (	49 367 601)(	50 409 098)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 (	)	)
	83 (	49 367 601)(	50 409 098)
	84	141 893 029	138 266 740

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	4
Régimes supplémentaires de retraite	2	_____

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

**1) La Ville de Beloeil parraine un régime de retraite à prestation déterminées.**

Le régime de retraite à prestations déterminées offert à l'ensemble des salariés est contributif. Ce régime prévoit des prestations basés sur le salaire gagné à chaque année.

En bref, le Régime est à prestations déterminées de type salaire carrière. Les cotisations salariales des cols blancs, cols bleus et brigadiers s'élèvent à 9,20 % du salaire en 2022 et à 9,20 % du salaire en 2023. Les cotisations salariales des cadres et non-syndiqués s'élèvent à 7,69 % du salaire en 2022 et à 7,69 % du salaire en 2023. Les cotisations annuelles de la Ville ne peuvent être inférieures à un montant égal aux cotisations totales des participants. La rente de retraite est constituée d'une rente viagère pour le service passé ainsi que pour le service courant. Cette rente viagère est égale à 2 % du salaire de l'année indexé (une seule fois) selon la variation de l'indice du prix à la consommation (IPC) de cette même année.

**2) La Régie de intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent parraine les Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications.**

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, le régime des cadres au 31 décembre 2019 et celui des employés de bureau au 31 décembre 2019.

**Description des régimes:**

1. Date d'entrée en vigueur des régimes: le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale: à l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative: Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A, B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

i) **Policiers syndiqués:** Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) **Cadres et employés de bureau et préposés aux communications:** Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date de la retraite normale.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

c) Date de retraite anticipée Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

### 3. Créances de rente

#### a) Rente de base

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulé aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

#### b) Rente de raccordement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 0.5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

### 4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

5. Prestation de décès avant la retraite Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

### 6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire, exception de 60 versements garantis au volet courant pour le régime des employés de bureau et des préposés aux communication.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

7. Invalidité Pour le régime des policiers syndiqués, il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

8. Indexation à la retraite

a) Cadres : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSB, les rentes sont indexées selon 23,55% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.

b) Policiers syndiqués : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSB, les rentes sont indexées selon 50% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.

c) Employés de bureau et préposés aux communications : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles.

9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

10. Cotisations salariales

a) Policiers syndiqués: Volet courant: 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,40% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

b) Cadres: Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,26% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

c) Employés de bureau et préposés aux communications: 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 10,45% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

11. Cotisation patronale Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Se référer à la section cotisations salariales pour les pourcentages versés selon l'évaluation actuarielle. En plus de cette cotisation, l'employeur doit verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Volet antérieur : Au cours de chaque exercice financier, l'employeur verse la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (2 138 597)	(1 093 961)
Charge de l'exercice	4 ( 1 495 869)(	2 546 538)
Cotisations versées par l'employeur	5 1 371 586	1 501 902
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (2 262 880)	(2 138 597)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 49 526 862	46 665 466
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 ( 52 367 218)(	49 722 458)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (2 840 356)	(3 056 992)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 577 476	918 395
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (2 262 880)	(2 138 597)
Provision pour moins-value	12 ( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (2 262 880)	(2 138 597)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	14 4	4
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 49 526 862	46 665 466
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ( 52 367 218)(	49 722 458)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ( 2 840 356)(	3 056 992)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	2 168 618	2 152 089
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	11 000	1 222 766
	20	2 179 618	3 374 855
Cotisations salariales des employés	21 (	1 098 993)(	988 120)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)	)
	23	1 080 625	2 386 735
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	250 640	359 527
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	(11 000)	(335 934)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪			
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	1 320 265	2 410 328
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	2 805 574	2 580 804
Rendement espéré des actifs	32 (	2 629 970)(	2 444 594)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	175 604	136 210
Charge de l'exercice	34	1 495 869	2 546 538
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	2 760 484	(1 555 732)
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	2 629 970)(	2 444 594)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	130 514	(4 000 326)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	(29 234)	4 404 154
Prestations versées au cours de l'exercice	39	(906 334)	(1 077 718)
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	49 343 845	45 771 931
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43	319 302	345 494
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	267 679	325 388
DMERCA du nouveau volet	45	14	15
DMERCA de l'ancien volet	46		
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	27	27
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,68 %	5,61 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,62 %	5,10 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,92 %	2,93 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques	52.1		
▪			

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 (	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( ) ( )	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( ) ( )	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	( ) ( )	
Rendement espéré des actifs	85		
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
	86		
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	( ) ( )	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		
	103.1		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 \_\_\_\_\_

**Description des régimes et autres renseignements**

	2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	
	110	

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 \_\_\_\_\_ 3

**Description des régimes et autres renseignements**

La Régie intermunicipale de la sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu offre à ses employés réguliers pompier et cadre un régime de retraite simplifié où l'employeur et l'employé cotisent chacun 9 % du salaire régulier de l'employé. Le taux de la contribution varie pour les employés pompier à temps partiel selon la municipalité de provenance.

La Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu verse au REER collectif une contribution annuelle égale à celle de l'employé jusqu'à concurrence de 8 % du salaire admissible pour ses employés syndiqués et 9 % pour ses employés non syndiqués.

La Régie intermunicipale de l'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu verse au REER collectif une contribution annuelle égale à celle de l'employé jusqu'à concurrence de 9 % pour ses employés cadres.

	2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	142 431
REER	114	34 854
Autres régimes	115	
	116	177 285

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

	2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	32
	32	32

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2023	2022
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	18 627	17 509
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	119	67 708	64 204
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	67 708	64 204

**Note**

## **Renseignements financiers consolidés non audités**

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022	
<b>TAXES</b>					
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	30 763 000	31 778 444	31 778 444	28 713 507
Taxes spéciales					
Service de la dette	2				
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7				
Activités de fonctionnement	8				
Activités d'investissement	9				
Autres	10		1 132	1 132	1 188
	11	30 763 000	31 779 576	31 779 576	28 714 695
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	3 117 100	3 125 732	3 125 732	3 156 374
Égout	13				
Traitement des eaux usées	14	2 643 600	2 638 468	2 638 468	2 553 047
Matières résiduelles	15	1 191 400	1 225 522	1 225 522	1 179 202
Autres					
▪ Protection environnement	16.1	2 251 600	2 250 692	2 250 692	2 043 768
▪ Fosse septique	16.2	5 600	5 512	5 512	3 557
▪ Nettoyage des cours d'eau	16.3		48 242	48 242	
Centres d'urgence 9-1-1	17		117 982	117 982	124 467
Service de la dette	18	675 400	627 353	627 353	611 319
Pouvoir général de taxation	19				
Activités de fonctionnement	20				
Activités d'investissement	21				
	22	9 884 700	10 039 503	10 039 503	9 671 734
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24				
	25				
	26	9 884 700	10 039 503	10 039 503	9 671 734
	27	40 647 700	41 819 079	41 819 079	38 386 429

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	257 400	257 169	219 167
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	582 100	580 212	552 172
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	839 500	837 381	771 339
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	36	36 200	36 206	32 551
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	800	793	778
Taxes d'affaires	38			
	39	37 000	36 999	33 329
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	876 500	874 380	804 668

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	47			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	48			
Sécurité incendie	49		8 165	
Sécurité civile	50			
Autres	51			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	93 800	70 468	57 993
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62		25 209	26 699
Réseau de distribution de l'eau potable	63	129 400	129 236	128 057
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65	23 800	26 934	19 865
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66		13 700	(3 546)
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			1 873
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			4
Autres	80			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	81	142 900	147 673	147 673
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	100 800	152 798	152 798
Autres	83	44 200	44 200	70 591
<b>Réseau d'électricité</b>	84			
	85	534 900	585 009	618 383
				537 630

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	86			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	87			
Sécurité incendie	88		1 605 486	
Sécurité civile	89			
Autres	90			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	1 465 270	1 465 270	4 188 186
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101			
Réseau de distribution de l'eau potable	102	582 108	582 108	1 076 099
Traitement des eaux usées	103			
Réseaux d'égout	104	622 763	622 763	1 837 848
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	116	100 000	100 000	193 548
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	120			655 285
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			27 700
Autres	122			
<b>Réseau d'électricité</b>	123			
	124	2 770 141	4 375 627	7 978 666

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126	386 500	386 547	310 359
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129			
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132			
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	386 500	386 547	310 359
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	136	921 400	3 741 697	8 826 655

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
Grefe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139		19 867	18 305
	140		19 867	18 305
<b>Sécurité publique</b>				
Police	141	342 200	352 875	293 507
Sécurité incendie	142	208 700	214 604	191 249
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	550 900	567 479	484 756
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152		36 128	32 414
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164		36 128	32 414

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	173	288 900	315 778	315 778
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176	288 900	315 778	315 778
<b>Réseau d'électricité</b>	177			
	178	839 800	883 257	882 366
				815 891

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	179			
Évaluation	180	11 245	11 245	1 000
Autres	181	229 100	247 928	106 189
	182	229 100	259 173	107 189
<b>Sécurité publique</b>				
Police	183			
Sécurité incendie	184		64 310	38 722
Sécurité civile	185			
Autres	186		280 888	302 500
	187		345 198	341 222
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	24 000	42 323	26 724
Enlèvement de la neige	189	66 100	66 808	58 326
Autres	190	157 600	172 671	145 163
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195	7 500	9 608	6 034
	196	255 200	291 410	236 247
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198	41 000	54 653	62 725
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202			
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205		6 614	1 677
Autres	206			
	207	41 000	61 267	64 402

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	212	49 000	43 907	43 907
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215			
	216	49 000	43 907	43 907
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	217	972 800	1 039 417	1 039 417
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	42 500	28 433	28 433
Autres	219	245 300	294 949	294 949
	220	1 260 600	1 362 799	1 362 799
<b>Réseau d'électricité</b>	221			
	222	1 834 900	2 018 556	2 363 754
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	223	2 674 700	2 901 813	3 246 120
				2 850 061

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	224	161 100	195 779	243 684
Droits de mutation immobilière	225	2 812 500	4 755 307	4 755 307
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227			
	228	2 973 600	4 951 086	4 998 991
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>	229	741 500	816 406	1 380 677
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>	230			
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>	231	230 500	1 462 983	1 607 424
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232			16 079
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			(8 766)
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236		17 088	17 088
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239		30 000	103 935
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	3 000	11 654	312 761
	242	3 000	58 742	449 863
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	243			(116 695)
				(60 328)

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>							
Conseil	1	726 520	684 321	1 017	685 338	685 338	656 127
Greffe et application de la loi	2	1 187 750	1 250 425	2 281	1 252 706	1 252 706	1 316 868
Gestion financière et administrative	3	3 164 536	2 760 959	178 291	2 939 250	2 939 250	2 906 969
Évaluation	4	257 162	202 094		202 094	202 094	337 181
Gestion du personnel	5	718 696	756 311	1 358	757 669	757 669	789 855
Autres							
▪	6.1	1 882 057	1 901 283	22 581	1 923 864	1 923 864	1 743 666
	7	7 936 721	7 555 393	205 528	7 760 921	7 760 921	7 750 666
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>							
Police	8	4 839 263	4 956 948	105 251	5 062 199	5 983 573	5 754 472
Sécurité incendie	9	3 205 163	3 199 718	37 231	3 236 949	3 440 818	3 135 977
Sécurité civile	10	8 002	8 752	4 125	12 877	12 877	11 990
Autres	11	491 230	479 287		479 287	553 062	508 588
	12	8 543 658	8 644 705	146 607	8 791 312	9 990 330	9 411 027
<b>TRANSPORT</b>							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	3 411 302	2 845 250	1 740 556	4 585 806	4 585 806	4 477 114
Enlèvement de la neige	14	1 458 138	1 632 723	44 408	1 677 131	1 677 131	1 791 146
Éclairage des rues	15	224 427	235 241	281 551	516 792	516 792	535 119
Circulation et stationnement	16	493 173	457 535	175 576	633 111	633 111	910 129
Transport collectif							
Transport en commun	17	1 884 353	1 836 279	8 916	1 845 195	1 845 195	1 677 936
Transport aérien	18						
Transport par eau	19						
Autres	20	7 224	7 968		7 968	7 968	8 027
	21	7 478 617	7 014 996	2 251 007	9 266 003	9 266 003	9 399 471

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	1 371 229	1 379 749		1 379 749	1 340 660	1 245 252
Réseau de distribution de l'eau potable	23	1 055 614	1 149 841	1 027 538	2 177 379	2 177 379	2 207 181
Traitement des eaux usées	24	1 293 511	2 088 336		2 088 336	2 021 368	1 998 174
Réseaux d'égout	25	988 875	833 492	1 149 871	1 983 363	1 983 363	1 896 242
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	1 018 872	901 011		901 011	901 011	864 659
Élimination	27						
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	536 284	478 438	43 424	521 862	521 862	158 816
Tri et conditionnement	29						
Matières organiques							
Collecte et transport	30	1 203 189	1 201 790		1 201 790	1 201 790	977 479
Traitement	31						
Matériaux secs	32	430 330	493 950	6 210	500 160	500 160	440 127
Autres	33						
Plan de gestion	34						
Autres	35						
Cours d'eau	36		48 251	23 802	72 053	72 053	22 931
Protection de l'environnement	37	296 141	229 279	6 804	236 083	236 083	203 105
Autres	38						
	39	8 194 045	8 804 137	2 257 649	11 061 786	10 955 729	10 013 966
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>							
Logement social	40						
Sécurité du revenu	41						
Autres	42						
	43						

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	942 277	1 039 741	28 943	1 068 684	1 072 885	1 025 493
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45		19 455	29 794	49 249	49 249	34 451
Autres biens	46						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	128 110	113 195	82 047	195 242	195 242	347 450
Tourisme	48			1 150	1 150	1 150	1 150
Autres	49						
Autres	50						
	51	1 070 387	1 172 391	141 934	1 314 325	1 318 526	1 408 544
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	2 241 635	2 319 243	175 386	2 494 629	2 494 629	2 414 897
Patinoires intérieures et extérieures	53	701 524	715 569	127 910	843 479	843 479	865 118
Piscines, plages et ports de plaisance	54	888 071	740 485	496 273	1 236 758	1 236 758	1 454 610
Parcs et terrains de jeux	55	2 631 889	2 773 330	1 203 189	3 976 519	3 976 519	3 943 236
Parcs régionaux	56						
Expositions et foires	57	47 491	63 331		63 331	63 331	68 523
Autres	58						
	59	6 510 610	6 611 958	2 002 758	8 614 716	8 614 716	8 746 384
Activités culturelles							
Centres communautaires	60	244 749	237 999	36 161	274 160	274 160	269 320
Bibliothèques	61	1 315 617	1 375 052	96 407	1 471 459	1 471 459	1 383 856
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62	596 394	644 545	31 519	676 064	676 064	669 560
Autres ressources du patrimoine	63						
Autres	64						
	65	2 156 760	2 257 596	164 087	2 421 683	2 421 683	2 322 736
	66	8 667 370	8 869 554	2 166 845	11 036 399	11 036 399	11 069 120

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	67						
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>							
Dette à long terme							
Intérêts	68	1 436 900	1 360 700		1 360 700	1 636 974	1 397 226
Autres frais	69	97 400	142 708		142 708	146 175	139 379
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70	221 000	143 000		143 000	175 604	136 210
Autres	71		(1 568)		(1 568)	(1 422)	16 591
	72	1 755 300	1 644 840		1 644 840	1 957 331	1 689 406
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	73						
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	74	7 169 570	7 169 570 (	7 169 570)			



# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2023**

# Table des matières

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

## **Autres renseignements**

Questionnaire	13
---------------	----

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2023	Réalisations
		2023		2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	732 337	732 337	559 003
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3		266 091	
Conduites d'égout	4	969 306	969 306	2 420 683
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	3 021 462	3 021 462	3 556 037
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	43 118	43 118	474 259
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	1 113 583	1 113 583	588 682
Autres infrastructures	11	29 787	29 787	2 100
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	436 059	2 839 283	155 646
Édifices communautaires et récréatifs	14	1 713 870	1 713 870	585 786
Améliorations locatives	15		10 391	1 636
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17		276 332	102 787
Ameublement et équipement de bureau	18	164 313	181 736	245 994
Machinerie, outillage et équipement divers	19	58 165	82 677	305 058
Terrains	20	35 000	35 000	
Autres	21			
	22	8 317 000	11 314 973	8 997 671

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	731 361	731 361	550 394
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3		266 091	
Conduites d'égout	4	968 330	968 330	2 412 074
Autres infrastructures	5	4 207 950	4 207 950	4 621 078
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6	976	976	8 609
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9	976	976	8 609
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	2 407 407	5 139 289	1 396 907
	12	8 317 000	11 314 973	8 997 671

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 600 500	700 000		2 300 500
Réserves financières et fonds réservés	3	1 734 307	15 964	1 156 868	593 403
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	4 270 776	1 461 517	582 106	5 150 187
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	42 865 269	1 383 507	2 793 055	41 455 721
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	50 470 852	3 560 988	4 532 029	49 499 811
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	13 099 039		853 278	12 245 761
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	13 099 039		853 278	12 245 761
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	13 099 039		853 278	12 245 761
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	13 099 039		853 278	12 245 761
	19	63 569 891	3 560 988	5 385 307	61 745 572
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dette à long terme</b>	22	63 569 891	3 560 988	5 385 307	61 745 572

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****Administration municipale**

Dette à long terme	1	52 657 825
--------------------	---	------------

**Ajouter**

Activités d'investissement à financer	2	2 979 865
---------------------------------------	---	-----------

Activités de fonctionnement à financer	3	
--	---	--

Dette en cours de refinancement	4	
---------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

▪	5.1	
---	-----	--

**Déduire**

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé		
-------------------	--	--

Fonds d'amortissement	6	
-----------------------	---	--

Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	2 743 528
--	---	-----------

Débiteurs	8	11 425 023
-----------	---	------------

Autres montants	9	
-----------------	---	--

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	191 950
--	----	---------

Autres		
--------	--	--

▪	11.1	
---	------	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	41 277 189
---	----	------------

<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
Endettement net à long terme	13	8 920 307

Endettement net à long terme	14	50 197 496
------------------------------	----	------------

**Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes**

Municipalité régionale de comté	15	4 734 851
---------------------------------	----	-----------

Communauté métropolitaine	16	317 076
---------------------------	----	---------

Autres organismes	17	3 380 000
-------------------	----	-----------

Endettement total net à long terme	18	58 629 423
------------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
---	----	--

Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
---	----	--

	21	
--	----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	58 629 423
--	----	------------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
---	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	
--	----	--

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>Administration générale</b>				
Grefe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	926 200	922 552	873 296
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4	4 838 100	4 838 083	140 351
Sécurité incendie	5	3 133 400	3 133 381	214 573
Sécurité civile	6			
Autres	7	120 200	120 173	889
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9			
Autres	10			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11	2 629 000	3 430 892	(9 794)
Matières résiduelles	12	3 085 500	2 994 400	2 302 604
Cours d'eau	13		48 242	48 242
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	16			
Autres	17			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19		19 451	4 656
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
<b>Réseau d'électricité</b>	24			
	25	14 732 400	15 507 174	4 360 776
				3 526 575

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	8 317 000	8 673 994
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	8 317 000	8 673 994

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	37,00	40,00	74 655,00	4 375 610	1 045 960	5 421 570
Professionnels	2						
Cols blancs	3	48,00	32,50	73 785,00	2 899 704	693 155	3 592 859
Cols bleus	4	58,00	40,00	109 373,00	3 565 487	852 306	4 417 793
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	143,00		257 813,00	10 840 801	2 591 421	13 432 222
Élus	9	9,00			478 045	121 406	599 451
	10	152,00			11 318 846	2 712 827	14 031 673

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	129 236	320 922	261 186		711 344
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	26 934	316 060	306 703		649 697
Autres	6	801 686	930 791	634 479	13 700	2 380 656
	7	957 856	1 567 773	1 202 368	13 700	3 741 697

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		2023	2022
<b>Administration générale</b>			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	71 138	74 500
	4	71 138	74 500
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8	2 741	1 639
	9	2 741	1 639
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	547 184	450 092
Enlèvement de la neige	11	8 646	7 455
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14	4 150	2 568
	15	559 980	460 115
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17	280 951	231 594
Traitement des eaux usées	18	2 707	3 490
Réseaux d'égout	19	160 767	113 106
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21	443	240
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24	1 538	785
Autres	25		
	26	446 406	349 215
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	30 628	31 109
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35	30 628	31 109
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	36	518 974	444 490
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	10 513	6 040
Autres	38	4 460	2 348
	39	533 947	452 878
<b>Réseau d'électricité</b>			
	40		
	41	1 644 840	1 369 456

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Louise Allie	1.1 Conseiller	31 459	15 730	974	487
Louise Allie	1.2 Maire suppléant	1 378			
Vincent Chabot	1.3 Conseiller	31 459	15 730		
Martin Dubreuil	1.4 Conseiller	31 459	15 730	656	328
Martin Dubreuil	1.5 Maire suppléant	1 378			
Julie Lavoie	1.6 Conseiller	31 459	15 730		
Karim-André Laz	1.7 Conseiller	31 459	15 730	245	123
Stéphane Lepage	1.8 Conseiller	31 459	15 730		
Stéphane Lepage	1.9 Maire suppléant	1 378			
Martin Robert	1.10 Conseiller	31 459	15 730		
Martin Robert	1.11 Maire suppléant	919			
Renée Trudel	1.12 Conseiller	31 459	15 730		
Renée Trudel	1.13 Maire suppléant	459			
Nadine Viau	1.14 Maire	86 776	18 207	13 398	

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		OUI	NON	
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1			3 400 000 \$
<b>Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement</b>				
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	3			_____ \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :				
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5			_____ \$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6			_____ \$
Ligne 3 : Autres revenus	7			_____ \$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8			_____ \$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9			_____ \$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10			_____ \$
Ligne 9 : Autres charges	11			_____ \$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12			_____ \$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13			_____ \$
Ligne 14 : Débiteurs	14			_____ \$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15			_____ \$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16			_____ \$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17			_____ \$
Ligne 20 : Revenus reportés	18			_____ \$
Ligne 21 : Dette à long terme	19			_____ \$
Ligne 24 : Libres	20			_____ \$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21			_____ \$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22			_____ \$
Montant des pardons de prêts constatés				
Solde cumulatif au début de l'exercice	23			_____ \$
Constatés au cours de l'exercice	24			_____ \$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25			_____ \$

**Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement**

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 \_\_\_\_\_ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 \_\_\_\_\_ 1 344 274 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 \_\_\_\_\_ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 \_\_\_\_\_ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 \_\_\_\_\_ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 \_\_\_\_\_ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 \_\_\_\_\_ 218 232 \$
- b) autres formes d'aide 42 \_\_\_\_\_ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

## 9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43  \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 \_\_\_\_\_ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

## a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

45 \_\_\_\_\_ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

- Systèmes de sécurité

46 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées pavées - entretien préventif

47 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées pavées - entretien palliatif

48 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées en gravier - entretien préventif

49 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées en gravier - entretien palliatif

50 \_\_\_\_\_ \$

- Systèmes de drainage

51 \_\_\_\_\_ \$

- Abords de routes

52 \_\_\_\_\_ \$

- Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

53 \_\_\_\_\_ \$

## b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

54 \_\_\_\_\_ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

55 \_\_\_\_\_ \$

## c) Total des frais encourus admissibles

56 \_\_\_\_\_ \$

## d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :

- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

57 \_\_\_\_\_

b) Date d'adoption de la résolution

58 \_\_\_\_\_

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 2019-11-597
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2019-11-25
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 1
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 \_\_\_\_\_
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 4
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 4
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 \_\_\_\_\_
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 \_\_\_\_\_
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 \_\_\_\_\_
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 1 488
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 \_\_\_\_\_
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 4
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement**

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

**La question 14 s'applique aux MRC seulement**



**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****OUI**      **NON**

- |  |   |                                     |                                     |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?  | 1 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |
| <p>Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».</p> |   |                                     |                                     |
| Si oui, présentez-vous le budget consolidé?  | 2 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |
| 2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?   | 3 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |
| 3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?  | 4 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |

**Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

- |   |   |                          |                                     |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?  | 5 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?   | 6 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État? | 7 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

**La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

- |   |   |                          |                                     |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier? | 8 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?                | 9 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |

**Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**



**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : \_\_\_\_\_

Nom du signataire : \_\_\_\_\_

Fonction du signataire : \_\_\_\_\_

Date de transmission au Ministère : \_\_\_\_\_

Date et heure de la dernière  
modification : 2024-05-07 11:54  
\_\_\_\_\_



# Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus</b>						
Fonctionnement	1	47 343 464	49 068 900	53 808 957	12 699 864	55 235 420
Investissement	2	8 043 799		2 817 229	1 704 442	4 521 671
	3	55 387 263	49 068 900	56 626 186	14 404 306	59 757 091
<b>Charges</b>	4	48 416 202	50 815 668	50 875 586	12 691 163	52 285 239
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5	6 971 061	(1 746 768)	5 750 600	1 713 143	7 471 852
Moins : revenus d'investissement	6 (	8 043 799)(	)	2 817 229)(	1 704 442)(	4 521 671)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	(1 072 738)	(1 746 768)	2 933 371	8 701	2 950 181
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	7 071 733	7 169 570	7 169 570	1 467 089	8 628 550
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	49 304		42 931		42 931
Remboursement de la dette à long terme	10 (	3 814 931)(	4 405 300)(	3 821 294)(	710 735)(	4 532 029)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (	41 051)(	)	83 611)(	257 317)(	340 928)
Excédent (déficit) accumulé	12	(73 234)	(1 017 502)	(471 004)	(34 876)	(505 880)
Autres éléments de conciliation	13	65 387		5 000	2 307	7 307
	14	3 257 208	1 746 768	2 841 592	466 468	3 299 951
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15	2 184 470		5 774 963	475 169	6 250 132

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	16 479 772	21 107 573	22 682 519
Débiteurs	2	23 378 949	22 493 350	27 067 307
Placements de portefeuille	3	821 855	821 855	
Autres	4	70 665	65 665	70 665
	5	40 751 241	44 488 443	49 815 491
<b>Passifs</b>				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	53 762 601	52 248 249	61 320 330
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	1 681 000	1 885 000	2 262 880
Autres	9	6 082 991	6 563 058	12 108 395
	10	61 526 592	60 696 307	75 691 605
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	11	(20 775 351)	(16 207 864)	(25 876 114)
<b>Actifs non financiers</b>				
Immobilisations corporelles	12	162 043 749	163 191 179	191 289 289
Autres	13	464 042	499 725	600 365
	14	162 507 791	163 690 904	191 889 654
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	2 289 741	5 882 203	6 524 480
Excédent de fonctionnement affecté	16	14 069 193	15 852 643	15 916 590
Réserves financières et fonds réservés	17	2 930 602	2 590 486	3 033 499
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (	5 218)(	5 217)(	1 139 244)(
Financement des investissements en cours	19	1 232 172	184 818	(214 814)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	121 215 950	122 978 107	141 893 029
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	141 732 440	147 483 040	166 013 540

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES  
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS  
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Réserve de fonctionnement	1.1	5 755 045	4 667 088
▪ Programme immobilisations	1.2	7 335 201	6 685 200
▪ Programmes règlementés	1.3	552 397	506 905
▪ Transport	1.4	2 000 000	2 000 000
▪ Divers	1.5	210 000	210 000
	2	15 852 643	14 069 193
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	3	63 947	271 761
	4	15 916 590	14 340 954
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	5.1		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	1 993 253	1 257 115
Organismes contrôlés et partenariats	8	292 638	382 474
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	443 031	1 570 767
Organismes contrôlés et partenariats	10	150 375	163 544
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	124 000	74 000
Autres			
▪ Fonds de stationnement	14.1	30 202	28 720
	15	3 033 499	3 476 620
	16	18 950 089	17 817 574

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>2023</b>
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	41 277 189
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	58 629 423

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25*

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
		<b>Total consolidé</b>	<b>Total consolidé</b>
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	2 893 903	3 334 807
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	41 455 721	42 865 269
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	5 150 187	4 270 776
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	12 245 761	13 099 039
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	61 745 572	63 569 891

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37*

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>Réalizations 2022</b>	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalizations 2023</b>	
		<b>Administration municipale</b>	<b>Administration municipale</b>	<b>Administration municipale</b>	<b>Total consolidé</b>
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes	12	38 386 429	40 647 700	41 819 079	41 819 079
Compensations tenant lieu de taxes	13	804 668	876 500	874 380	874 380
Quotes-parts	14				
Transferts	15	821 290	921 400	971 556	1 004 930
Services rendus	16	2 520 482	2 674 700	2 901 813	3 246 120
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	4 158 220	3 715 100	5 767 492	6 379 668
Autres	18	652 375	233 500	1 474 637	1 911 243
	19	47 343 464	49 068 900	53 808 957	55 235 420
<b>Investissement</b>					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	7 978 666		2 770 141	4 375 627
Autres	23	65 133		47 088	146 044
	24	8 043 799		2 817 229	4 521 671
	25	55 387 263	49 068 900	56 626 186	59 757 091

*Extrait du rapport financier, page S12*

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	7 936 721	7 555 393	205 528	7 760 921	7 760 921	7 750 666
Sécurité publique							
Police	2	4 839 263	4 956 948	105 251	5 062 199	5 983 573	5 754 472
Sécurité incendie	3	3 205 163	3 199 718	37 231	3 236 949	3 440 818	3 135 977
Autres	4	499 232	488 039	4 125	492 164	565 939	520 578
Transport							
Réseau routier	5	5 587 040	5 170 749	2 242 091	7 412 840	7 412 840	7 713 508
Transport collectif	6	1 884 353	1 836 279	8 916	1 845 195	1 845 195	1 677 936
Autres	7	7 224	7 968		7 968	7 968	8 027
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	4 709 229	5 451 418	2 177 409	7 628 827	7 522 770	7 346 849
Matières résiduelles	9	3 188 675	3 075 189	49 634	3 124 823	3 124 823	2 441 081
Autres	10	296 141	277 530	30 606	308 136	308 136	226 036
Santé et bien-être	11						
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	942 277	1 039 741	28 943	1 068 684	1 072 885	1 025 493
Promotion et développement économique	13	128 110	113 195	83 197	196 392	196 392	348 600
Autres	14		19 455	29 794	49 249	49 249	34 451
Loisirs et culture	15	8 667 370	8 869 554	2 166 845	11 036 399	11 036 399	11 069 120
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	1 755 300	1 644 840		1 644 840	1 957 331	1 689 406
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	43 646 098	43 706 016	7 169 570	50 875 586	52 285 239	50 742 200
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	7 169 570	7 169 570 (	7 169 570)			
	21	50 815 668	50 875 586		50 875 586	52 285 239	50 742 200

Extrait du rapport financier, page S28

**SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalizations 2022		Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	8 043 799	2 817 229	1 704 442	4 521 671
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	8 673 994)(	8 317 000)(	2 997 973)(	11 314 973)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	) (	) (	) (	)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	3 666 996	3 134 769	383 288	3 518 057
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	41 051	83 611	257 317	340 928
Excédent accumulé	6	1 768 200	1 250 000	339 213	1 589 213
	7	(3 197 747)	(3 848 620)	(2 018 155)	(5 866 775)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	8	4 846 052	(1 031 391)	(313 713)	(1 345 104)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14